

Surveillants pénitentiaires

224^e promotion

Observatoire de la formation



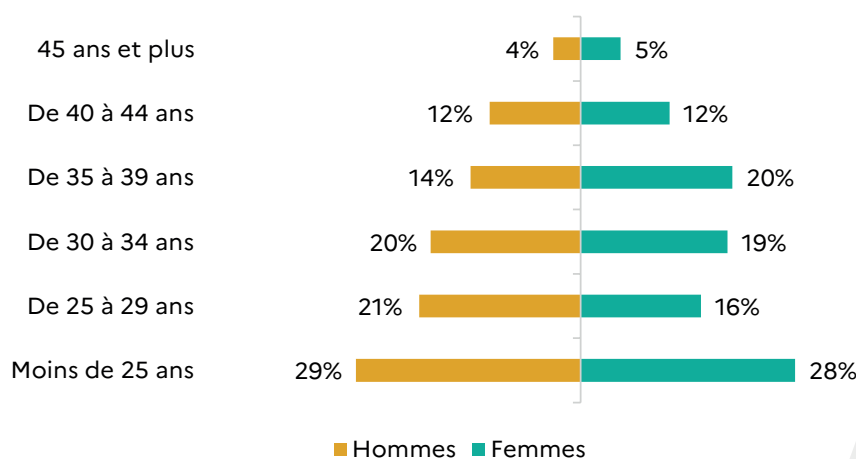
À RETENIR

- 581 élèves entrés en formation le 26 janvier 2026 pour une durée de 8 mois
- 581 répondants, soit un taux de retour de 100%
- 70% d'hommes, 30% de femmes
- Âge moyen : 30,6 ans
- 67% des élèves sont titulaires du baccalauréat.
- Principale région d'origine : 44% des élèves proviennent d'Outre-mer.
- 33% de la promotion a eu au moins une expérience dans un métier de la sécurité.
- Principale perspective professionnelle : la spécialisation en tant qu'agent des ÉRIS.

FÉVRIER 2026

Profil sociodémographique

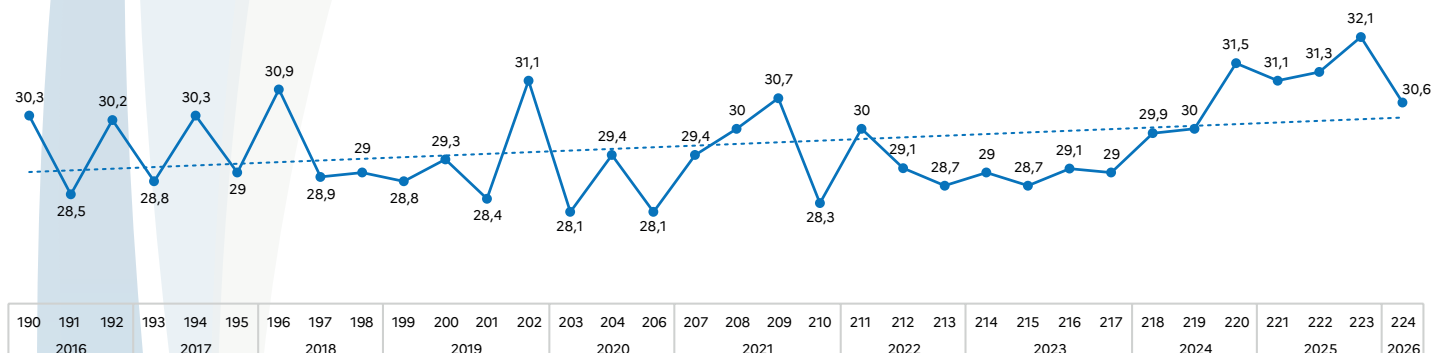
Graphique 1 : Répartition par genre et par catégorie d'âge – Proportions



Les hommes sont largement représentés au sein de la 224^e promotion de surveillants : 70% contre 30% de femmes. Les agents sont âgés de 30,6 ans en moyenne, les hommes étant sensiblement plus jeunes que leurs collègues fémi-

nines (30,3 ans contre 31,2 ans). Sans distinction de genre, les élèves se répartissent principalement dans les tranches d'âge les plus jeunes.

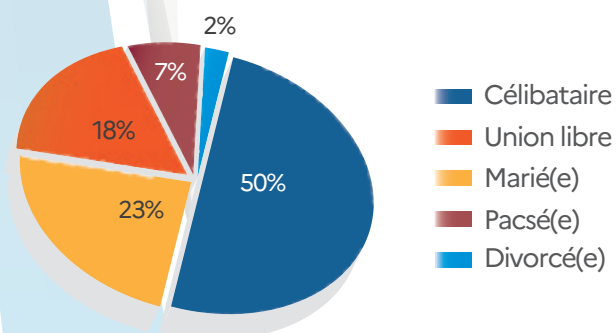
Graphique 2 : Évolution de l'âge moyen des élèves de 2016 à 2026



Comme en témoigne la courbe de tendance, l'âge d'entrée en formation est de plus en plus élevé, notamment depuis

les sept dernières promotions : en effet, depuis 2016, les élèves sont en moyenne âgés d'au moins 30 ans.

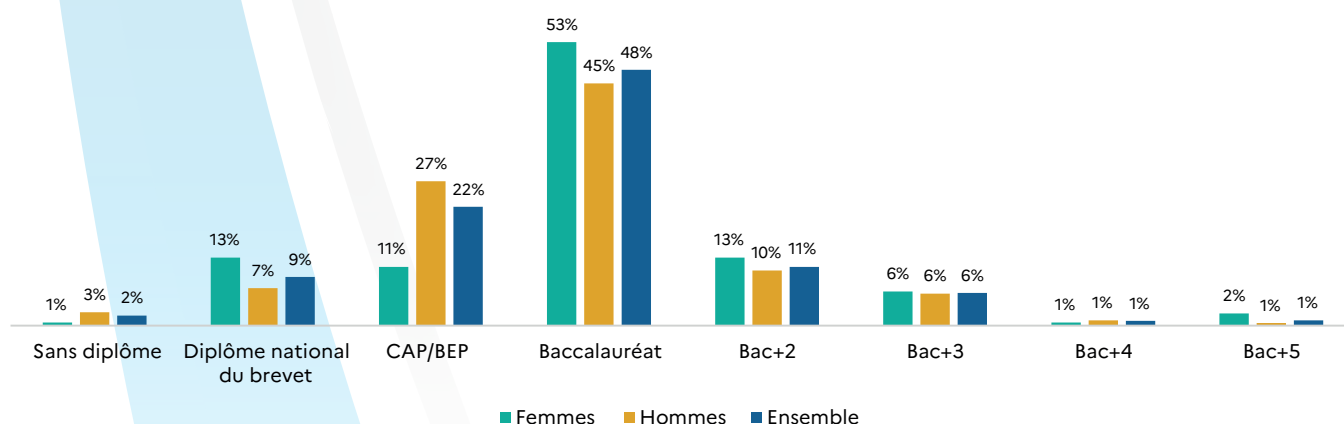
Graphique 3 : Situation matrimoniale des élèves – Proportions



Les proportions d'élèves en couple et célibataires sont presque identiques au sein de la promotion : 48% contre 50%. Concernant les agents en couple, 23% sont en union libre, 18% mariés et 7% pacsés. Par ailleurs, 2% sont divorcés.

Enfin, 41% des élèves sont parents, de 2,4 enfants en moyenne. Ils sont 73% à en avoir la garde.

Graphique 4 : Diplôme le plus élevé obtenu – Proportions



Les élèves de la 224^e promotion sont 67% à être titulaires du baccalauréat : 48% possèdent uniquement ce diplôme et 19% sont diplômés du supérieur. Ainsi, 33% des élèves ne sont pas détenteurs du baccalauréat.

Parmi les bacheliers, le bac professionnel est, comme habituellement, le plus mentionné (22%). Le baccalauréat

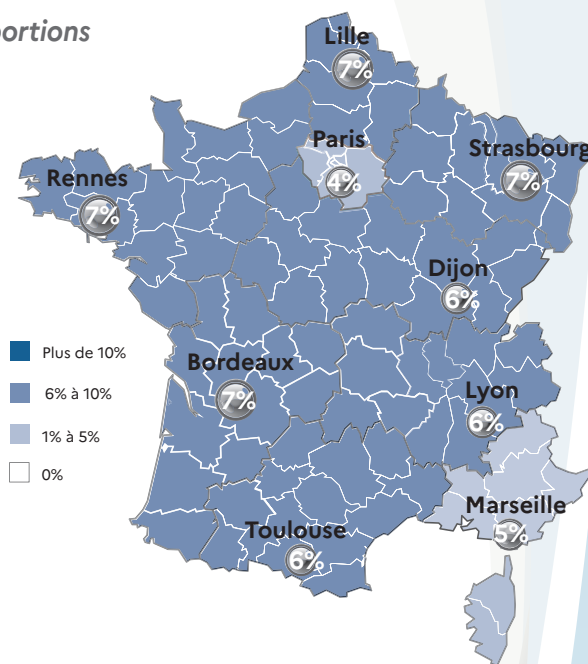
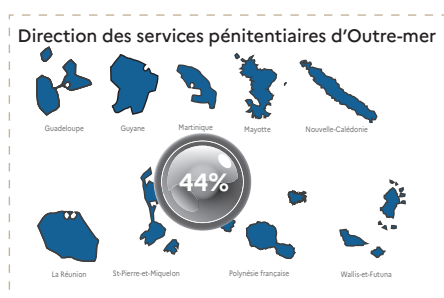
technologique et le général sont cités quant à eux par respectivement 12% et 14% des répondants.

La répartition est sensiblement la même chez les hommes et les femmes, hormis pour les diplômes de CAP/BEP qui sont davantage mentionnés par les hommes. Inversement, les femmes sont plus fréquemment detentrices du brevet uniquement.

Graphique 5 : Répartition par DISP de concours – Proportions

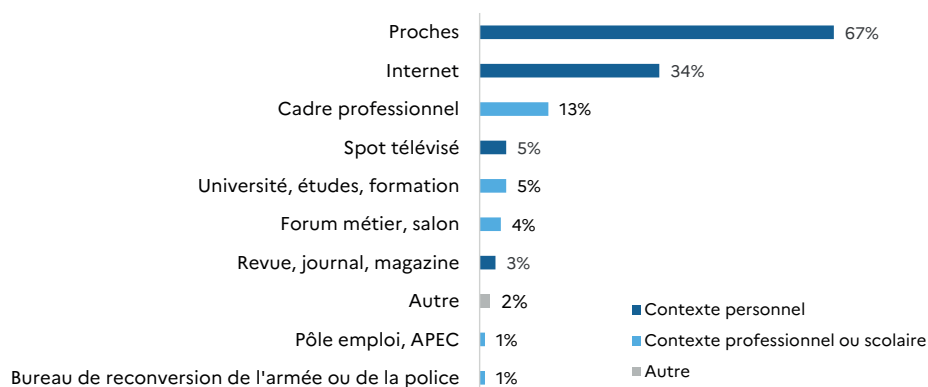
La DSPOM continue de figurer en tête des DISP d'origine des élèves : 44% d'entre eux y ont passé le concours. Loin derrière, suivent dans les mêmes proportions les DISP de Rennes, Lille, Strasbourg et Bordeaux (7%). Les autres répondants proviennent de toutes les autres DISP, avec des représentations allant de 4% à 6%.

Au sein de la DSPOM, les élèves sont principalement originaires de Nouvelle-Calédonie (33%), La Réunion (23%) et de Polynésie Française (20%).



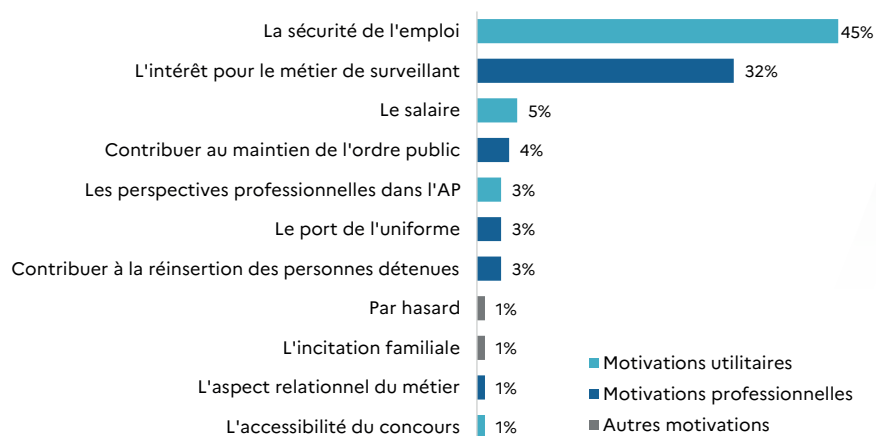
Motivations & perspectives professionnelles

Graphique 6 : Connaissance du concours de surveillant – Citations (plusieurs réponses possibles)



Les élèves ont connu le concours de surveillant principalement via leurs proches (67%) et internet (34%). Concernant internet, les élèves citent majoritairement les publicités sur les réseaux sociaux et les sites officiels (ÉNAP, ministère de la Justice). Dans une moindre mesure, 13% des répondants ont connu le concours de surveillant dans le cadre professionnel et 5% via un spot télévisé.

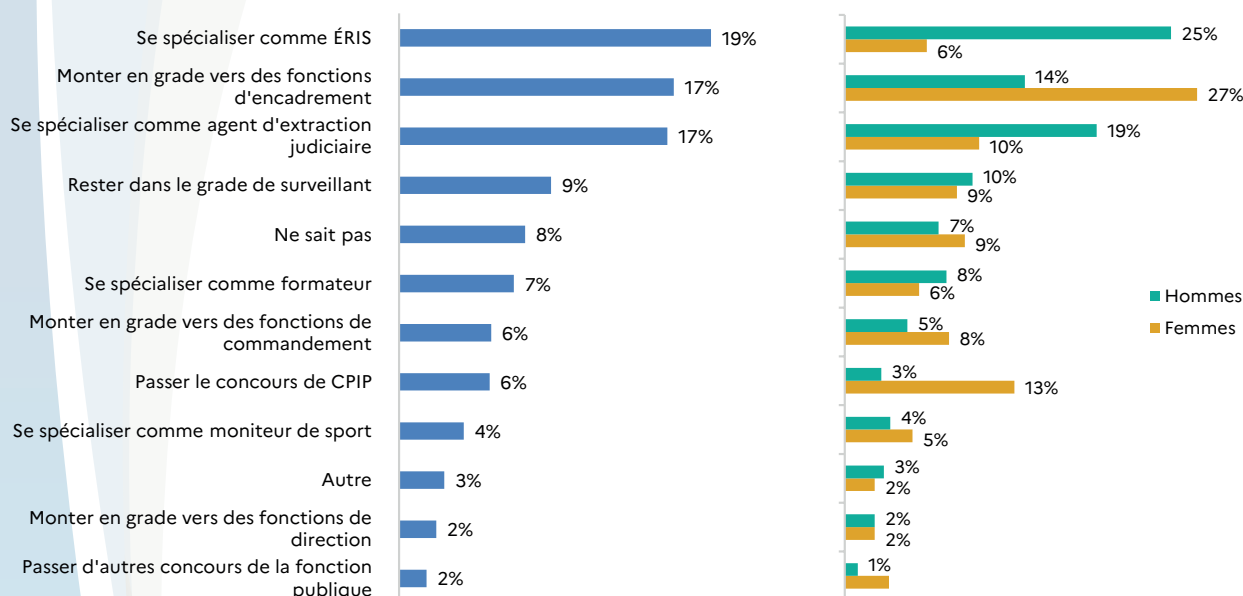
Graphique 7 : Première motivation à devenir surveillant pénitentiaire – Proportions



Comme pour les précédentes promotions, les élèves surveillants sont particulièrement attirés par la sécurité de l'emploi (45%); puis, dans une moindre mesure, par l'intérêt du métier de surveillant (32%). Ensuite, avec moins de répondants, viennent le salaire (5%) et la contribution au maintien de l'ordre public (4%).

Les motivations d'ordre utilitaire sont ainsi largement représentées : 54% contre 43% pour les motivations professionnelles.

Graphique 8 : Première perspective professionnelle envisagée en début de formation – Proportions

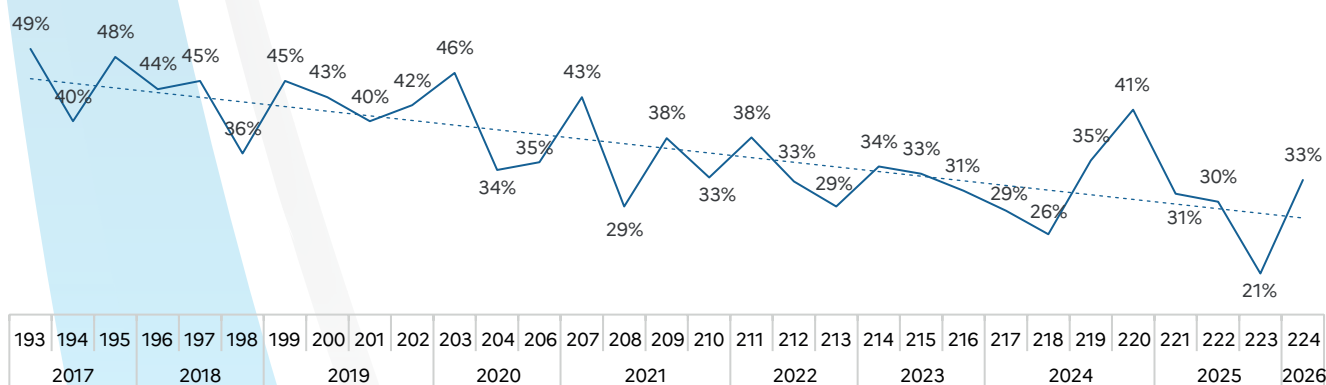


En tête des réponses se situe la spécialisation en tant qu'agent des ÉRIS (19%), ce qui est peu fréquent. Ensuite, les élèves souhaitent monter en grade vers des fonctions d'encadrement ou se spécialiser comme agent d'extraction judiciaire (17% chacun).

Puis, 9% des répondants envisagent de rester dans le grade de surveillant, et 8% ne savent pas encore quel tournant donner à leur carrière.

Comme habituellement, l'analyse montre que les perspectives professionnelles des élèves diffèrent fortement selon le genre. Les femmes sont principalement attirées par les fonctions d'encadrement et le concours de CPIP. De leur côté, les hommes envisagent majoritairement de se spécialiser comme agent d'extraction judiciaire ou en tant qu'agent des ÉRIS.

Graphique 9 : Évolution de la part d'élèves déclarant une expérience professionnelle dans une force de sécurité entre 2017 et 2025 – Proportions



Comme en témoigne le graphique, les élèves déclarant une expérience dans une force de sécurité sont globalement de moins en moins nombreux. Cependant, la part des concernés est en hausse pour la 224^e promotion (33%)

et dépasse celles relevées au sein des trois précédentes sessions. Les principales expériences citées concernent la prévention et la sécurité (18%), et l'armée (11% de militaires et 5% de gendarmes).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

FÉVRIER 2026

Observatoire
de la formation

Directeur de la publication : Sophie BONDIL - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE, Mariam GEVORGYAN

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Ghyslain ROBILLIARD, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99